

## **Être en résidence au quinson – une charte**

L'espace et le temps sont des ressources précieuses et nécessaires pour la création artistique. Au quinson, l'espace est partagé par différents groupes de personnes : les séjours de répit et son équipe accompagnante, les artistes en résidence, les fondateurs du projet et leur famille.

Chaque groupe a ses espaces réservés qu'il convient de respecter. C'est la raison d'être de cette charte à laquelle le quinson vous demande d'adhérer avant votre entrée en résidence.

### Les espaces de résidence

La chambre et sa salle de bain sont personnelles. On peut s'y retirer, y travailler, s'y reposer selon vos besoins.

**Pour les résidences d'écriture**, les espaces communs (salon-cuisine) sont à partager avec le.s autre.s résident.e.s mais ne sont pas à priori des espaces de travail (sauf si vous en convenez autrement ensemble au début de la résidence).

La résidence est un lieu de travail partagé, il convient donc d'être attentif au niveau sonore que vous produisez (pensez à prendre des écouteurs).

**Pour les résidences plateau**, nous accueillons un projet à la fois (jusqu'à 7 personnes maximum). La salle de répétition est située au milieu des espaces que le quinson réserve aux séjours de répit. Le niveau sonore des activités dans la salle doit tenir compte de cette cohabitation. Boissons et nourriture resteront en dehors de la salle. Enfin, la salle de théâtre sera partagée avec d'autres activités selon un horaire établi. Il faudra donc rendre la salle disponible après usage.

Les espaces naturels sont également partagés, à l'exception les parties indiquées privées. La cour à traverser pour rejoindre la chambre voûtée est strictement privée.

Il revient à chacun de prendre soin des espaces, tant bâtis que naturels. Si vous abîmez quelque-chose, si quelque chose dysfonctionne, avertissez-nous au plus vite pour que nous puissions y remédier ensemble.

**Il revient à chacun de préparer et rendre accueillant pour les prochains résidents les espaces utilisés comme les précédents résidents l'ont fait pour vous** (faire le lit avec des draps propres que nous fournissons, rechargez en bûches, nettoyer, ranger, vider le frigo, rechargez la base alimentaire, déposer les poubelles au village, etc...)

Ces espaces où fumer sont strictement limités à la terrasse Sud, où se trouve le cendrier. Il y a des risques importants d'incendie, raison pour laquelle, il est strictement interdit de fumer dans la nature lors de vos balades.

Le quinson est un lieu de création et de répit où des liens se tissent.

### Le temps

Ces résidences s'inscrivent dans un ensemble vivant d'accueil de personnes. Le travail dans la salle de théâtre se déroulera entre 8h et 19h30.

Lorsque des séjours de répit ont lieu au quinson, un temps de repas et de rencontre entre les artistes en résidence, les séjournants et l'équipe du quinson est prévu certains jours de semaine. Une participation aux frais de 15€ par personne et par repas est demandée avant l'arrivée au quinson. Nous souhaitons ces moments de rencontre car ils incarnent notre vision du quinson.

Pour communiquer avec l'équipe du quinson sur les questions pratiques pendant le séjour, nous réservons la plage horaire de midi à 13h00 pour l'envoi de messages Whatsapp (Bruno +32 478 49 27 90), sauf urgence bien entendu !

Pour tous les résidents, les arrivées se font le lundi et les départs le vendredi avant 18h.

Nos résidences sont pensées pour qu'un travail puisse s'y déployer en profondeur, dans un cadre rigoureux et créatif, que nous mettrons au point ensemble à votre arrivée. Dans ce cadre, nous ne permettons pas l'hébergement d'autres personnes sur le lieu de résidence.

Au moment de l'accueil, nous prenons le temps d'échanger pour lancer la résidence, envisager son déroulement et un éventuel partage final, discuter des ressources et des besoins. La veille du dernier jour, une sortie de résidence aura lieu selon des modalités à définir ensemble. À la fin de la résidence, nous échangeons sur le vécu de la résidence afin d'en conserver une trace enregistrée en vidéo.

En cas de non-respect de la présente charte, nous nous réservons le droit de mettre fin à la résidence avant la date prévue au départ.

Signature : .....

### En pratique

Pompiers 18 ou 112 – SAMU 15

Gendarmerie Dieulefit 17

Médecin généraliste Bourdeau 04 75 53 34 55

Centre hospitalier de Crest 04 75 25 37 00

Centre hospitalier de Valence 04 75 75 75 75

Garage automobile GMC 26 et station essence à Bourdeau (Guillaume)

Epicerie bio Saou (Magalie et son équipe)

Cartes disponibles dans le salon pour les balades au quinson, situer les voisins et déposer vos poubelles

2 vélos sont à disposition avec cadenas à clef, pompe et trousse de réparation en cas de besoin